

**SUJET
N°3****FORMER LES ENQUÊTEUR·RICES POUR
QU'ILS ET ELLES SOIENT EN PREMIÈRE
LIGNE DE LA GESTION RESPONSABLE
DES DONNÉES**

Il s'agit d'un aperçu de toutes les bonnes pratiques et de celles à éviter pour accompagner les enquêteur·rices à maîtriser les aspects liés à la gestion responsable des données (qui sont réalisables avec les contraintes habituelles du terrain), tels que les objectifs du traitement des données, la base légale de la collecte et le consentement, et l'amélioration de la qualité des données.

**BONNES PRATIQUES**

- Avoir une formation adéquate sur le contexte global, pour faciliter le processus de collecte des données et améliorer la qualité des données (reformuler la question si nécessaire, en fonction du contexte)
- Formation sur les aspects méthodologiques tels que le contrôle des biais
- Formation sur la manière d'approcher la communauté et d'adapter la communication : par exemple, dans le contexte de bénéficiaires affecté·es par un problème de santé mentale, adapter la manière de parler
- Formation sur la sécurité des données, par exemple : ne pas divulguer les mots de passe, ne pas les écrire sur des post-it
- Formation sur la protection des données liée à la collecte des données, tel le code de conduite, politiques, importance du consentement, confidentialité
- Formation sur les données sensibles, telles que les données relatives à la santé, et dans ce contexte, recueil du consentement même pour les enquêtes de satisfaction

**PRATIQUE À ÉVITER**

- Utilisation de téléphones et de tablettes personnels pour la collecte de données sur les projets
- Transférer des liens de formulaires via Whatsapp ou d'autres réseaux sociaux, ou prendre une photo d'un formulaire afin de le compléter plus tard
- Permettre aux enquêteur·rices d'accéder aux données, de les modifier, après qu'elles ont été soumises, car cela peut souvent conduire à des erreurs. Si une correction est nécessaire, il est essentiel de valider les changements et d'en assurer la traçabilité
- Former cela, pour une gestion responsable des données
- Autoriser l'utilisation de téléphones portables/tablettes en dehors des heures de travail
- Lancer et déployer des enquêtes à la hâte
- Partage des mots de passe entre les enquêteur·rices



**SUJET
N°3****FORMER LES ENQUÊTEUR·RICES POUR
QU'ILS ET ELLES SOIENT EN PREMIÈRE
LIGNE DE LA GESTION RESPONSABLE
DES DONNÉES****BONNES PRATIQUES**

- Test des outils et des processus de collecte de données avec les enquêteur·rices, sous forme de session d'initiation à l'outil, à ses spécificités et au processus de collecte de données lui-même
- Organiser une session quotidienne (en fin de journée) avec les enquêteur·rices, afin de réfléchir aux défis, aux questions, aux clarifications et aux apports sur les données qu'ils ont collectées
- Les formations peuvent être dispensées par des pairs ou via des jeux de rôle, combinant les rôles d'enquêteur·rice et de responsable SERA, axés sur la qualité des données

**PRATIQUE À ÉVITER**